

Protokoll Diskussion Kolloquium, 11.11.2025:

Statut de la phase préparatoire de la cartographie des sols à l'échelle de la Suisse

Teilnehmende: bis zu 50 Personen

Einführung:

Magali Matteodo

Moderation:

Magali Matteodo

Vortrag von Lara Reuteler, Anatol Helfenstein, Thomas Gurtner (OFEV) und Janis Lüber (DTAP)

- ➔ Folien auf der BGS-Webseite zugänglich
- ➔ Aufzeichnung der Präsentation auf der BGS-Webseite zugänglich

Question et réponses

Q : Dans la révision de la LPE, il faudra inclure un délai d'achèvement du projet de cartographie nationale. Le délai d'achèvement se réfère-t-il à la fin de la mise en œuvre ou à la fin de la phase de déploiement ?

Qu'entend-on par achèvement, quel est l'objectif, quel est le délai ?

R : Actuellement, il est difficile de répondre, car le projet s'étend sur 20 ans et on ne peut pas prévoir si loin. L'objectif est d'aboutir à une cartographie de l'ensemble du territoire, mais il est possible que nous n'y parvenions pas. Il faudra donc peut-être prioriser certaines régions. Par exemple, il est possible que les alpages soient mis de côté.

Q : Pour reprendre la question précédente, est-il possible que la résolution de la cartographie ou la durée du projet change au cours des prochaines années ? Aujourd'hui nous n'avons pas forcément la réponse. Cependant, les projets pilotes menés jusqu'en 2029 nous permettront d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur ces aspects.

R : La durée du projet, soit vingt ans, est fixe. Ce qui peut changer, c'est par exemple la densité d'échantillonnage. Une discussion avec les cantons sera menée si une priorisation des surfaces doit être effectuée. Pour l'instant, les SDA sont les plus importants, ainsi que les forêts et les autres zones agricoles.

Q : Comment va-t-on prioriser et comment cela va-t-il se passer entre les cantons ? Mener 26 projets en parallèle est impossible. De plus, certains cantons ont plus de moyens financiers, d'autres sont davantage prêts pour cette cartographie, et certains sont politiquement moins favorables au projet. Comment s'assurer que certains cantons ne se retrouvent pas « à l'arrière du train » ?

R : Il serait intéressant de commencer avec certains cantons qui, politiquement ou financièrement, sont plus prêts à lancer le projet et qui pourraient servir d'exemple pour son déroulement. Mais l'idée est de ne laisser aucun canton derrière.

Q : Comment la phase de modélisation va-t-elle se dérouler ? Il est prévu dans le projet de former des spécialistes pour le terrain, mais feront-ils également la modélisation, ou celle-ci sera-t-elle uniquement dirigée par le CCSol ?

R : La modélisation dépend fortement de la gestion des données et de leur interprétation. Pour obtenir des produits à l'échelle nationale, il est important que la modélisation soit centralisée et normalisée.

Q : Le CCSol ne risque-t-il pas d'être trop sollicité ? Il y a actuellement beaucoup de projets pilotes. Est-ce que cela restera compatible avec les moyens à disposition ?

R : Nous sommes actuellement dans une phase pilote/préparatoire qui nous permet d'établir et de tester des méthodes, ce qui nous permettra de simplifier et d'unifier les procédures lors de la phase de déploiement.

Q : La segmentation en pédozones, la stratégie d'échantillonnage et le clustering seront-ils centralisés ou pourront-ils éventuellement être gérés en interne par des bureaux d'ingénieurs, par exemple ?

R : Il n'y a pas encore de décision finale. La méthodologie, l'échantillonnage et la cartographie ne s'arrêtent pas forcément aux frontières cantonales. Une centralisation sera donc nécessaire pour réduire les coûts. Il est important que les cantons centralisent les données dans un premier temps.

Remarque : Il est important de comprendre que, pour certains cantons, si ce n'est pas une obligation fédérale, ils risquent de ne pas engager le travail pour des raisons politiques.

R : Oui, c'est le point crucial de la révision de la LPE : les cantons devront travailler à cette révision avec la Confédération.

Protokoll:

Vincent Kern